



PB REMBOURSEMENT Pret Tresorerie Standard

Par **CDZ**, le **02/02/2015** à **15:29**

Bonjour,

J'ai actuellement des gros soucis de trésorerie. En 2012 j'ai contracté un pret Trésorerie Standard de 6000 € (remboursement crédit renouvelable) aujourd'hui il ne me reste encore 1 913,57 € (mensualité 200.50 €) à régler sur ce prêt. Début 2013 j'ai été licenciée économiquement, jusqu'à maintenant j'arrivais à rembourser et à payer mes factures. Mais c'est devenu très difficile car maintenant j'ai retrouvé un travail mais je suis payée 200 € de moins qu'avant mon prêt. Nos voitures étant tombées en panne en même temps (fin 2014) nous avons du sortir pas mal d'argent (épargne) maintenant nous n'avons plus rien de coté et le mois commence déjà en négatif. il y a t'il un recours à ce problème. d'avance merci pour votre réponse

Par **moisse**, le **04/02/2015** à **10:23**

Bonjour,

Deux voies s'offrent à vous:

- * demander au créancier un report d'échéance
- * demander au tribunal d'instance un délai de grâce selon le code de la consommation L313-12.